

QUARTIER CAUDERÈS



Depuis le début du mandat, la proximité avec les Talençais et Talençaises est l'une de mes priorités. Maire en Direct, 100 kilomètres, permanences des élus de secteur, Parlons Vie Parlons Ville... Je ne manque pas une occasion pour vous rencontrer. Je suis heureux de voir que vous êtes toujours nombreux à participer

à ces échanges autour des sujets qui animent votre ville et vos quartiers.

Ce document vous permettra de retrouver les informations principales mais aussi certaines questions qui ont été posées lors de la réunion et les réponses qui ont été apportées.

Sachez que votre adjoint de quartier ainsi que votre élue de secteur se tiennent à votre disposition pour répondre à vos interrogations.

De plus, les services de la Ville sont là pour vous accompagner dans votre quotidien, n'hésitez pas à contacter Allo Talence. Cette plateforme municipale de proximité vous apportera les informations dont vous avez besoin dans les 72h suivant votre demande.

À très bientôt.

Emmanuel Sallaberry
Maire de Talence

“
Pour la 10^{ème} année
consécutive, nous
n'augmentons pas
les taux d'imposition
votés par la Ville
”



Votre adjoint de quartier

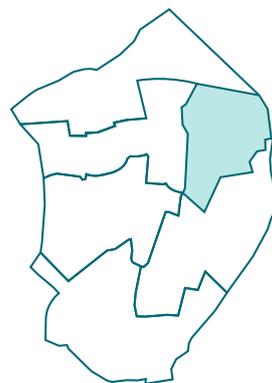
Mathieu JOYON
Adjoint de quartier
Poste-Mairie, Cauderès, La Fauvette
conseil.participatif3@talence.fr



Votre élue de secteur

Dominique Iriart
Élue de secteur
Cauderès - La Fauvette
dominique.iriart@talence.fr
05 56 84 34 60

www.talence.fr/je-participe/les-elus-de-secteur/



LE QUARTIER, À LA LOUPE



39 hectares



3169 habitants

Comité de quartier

Président : Christian Bergeon : 06 59 39 23 49

Sur l'année 2024, 283 demandes pour 97% des dossiers clôturés, dont près de la moitié des signalements concerne la propreté et environ un tiers la voirie.

UN SERVICE DE PROXIMITÉ



Une anomalie à signaler ?

Contactez Allo Talence pour une prise en charge rapide, un suivi personnalisé et une réponse sous 72 h ouvrées.

1 SERVICE, 3 POINTS D'ACCÈS :

Accueil dans le hall d'entrée de l'Hôtel de ville
Accueil téléphonique : **05 56 84 34 84**
du lundi au vendredi de 9h à 18h
Par mail : allo@talence.fr

QUELQUES PROJETS À TALENCE ET
DANS VOTRE QUARTIER

GRAND PEIXOTTO-MARGAUT

La réalisation du Grand Peixotto-Margaut avance à grand pas : les travaux sur le château Margaut se poursuivent et depuis janvier, c'est le château Peixotto qui fait l'objet de toutes les attentions. Au printemps 2026, c'est un tout nouvel espace de respiration, un parc unique en cœur de ville qui s'ouvrira à tous.



SQUARE DU COLONEL MOLL

La rénovation du square du colonel Moll, initiée grâce au budget participatif 2023, a donné un nouveau souffle à cet espace.

L'installation de nouveaux jeux pour enfants, dont un jeu inclusif, la végétalisation avec des jardinières et l'intégration d'une vélobox permettent de rendre le square plus chaleureux et convivial pour en faire un lieu de vie et de proximité qui a très rapidement trouvé son public.

VOTRE MÉMO PROPRETÉ



Le ramassage des ordures ménagères est effectué par les services de Bordeaux Métropole.

Pour toute question, contactez Bordeaux Métropole : **0 800 22 21 20**

**BAC VERT**
RECYCLAGE

- ✓ Collecte une fois par semaine : **MERCREDI**

Attention, depuis janvier 2023, Tous les papiers et tous les emballages sont désormais valorisés.

INFOS PRATIQUES

- Collecte à partir de 5h30
- Sortir son bac la veille au soir et le rentrer le matin

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : bordeaux-metropole.fr/collecte

BAC GRIS
ORDURES MÉNAGÈRES

- ✓ Collecte une fois par semaine : **VENDREDI**

Sauf du 30 au 42 avenue de Villemejean, les ramassages de cette rue interviennent à des jours différents :

BAC GRIS : MERCREDI
BAC VERT : JEUDI

**VERRE**

- ✓ En apport volontaire aux bornes prévues à cet effet

➢ Voir sur www.talence.fr/gestion-dechets

**DÉCHETS À RISQUES**

- ✓ Dans un véhicule spécialement aménagé stationné tous les derniers mercredis du mois :

➢ + d'infos sur talence.fr/dechets-risques

**BRANCHAGES**

- ✓ Avec la collecte en porte-à-porte assurée par la Ville

➢ + d'infos sur www.talence.fr/dechets-verts

**BADA**

- ✓ Grâce aux bornes à déchets alimentaires, vous pouvez désormais trier vos déchets alimentaires

➢ + d'infos sur www.bordeaux-metropole.fr

BENNES**DÉCHETS VERTS ET ENCOMBRANTS**

Pour connaître votre numéro de secteur et le calendrier de ramassage des bennes mobiles, rendez-vous sur :

www.talence.fr/bennes-mobiles

Horaires des bennes mobiles :

8h-18h de septembre à juin - 8h-15h en juillet et août

ENCOMBRANTS**AYEZ LE RÉFLEXE DÉCHETTERIE !**

- Si vous souhaitez vous débarrasser de déchets encombrants, vous pouvez également vous rendre dans les 14 centres de recyclage de Bordeaux Métropole, muni d'un macaron à retirer en mairie.

LES DÉCHETTERIES LES PLUS PROCHE :

➢ GRADIGNAN (allée de Mégevie)
05 56 75 05 90

➢ VILLENAVE D'ORNON
(Chemin de Galgon)
05 56 87 02 51

➢ PESSAC (rue Gutenberg)
05 57 92 60 81

Ouverts 7 jours sur 7 sauf jours fériés

SÉCURITÉ

La sécurité dans le quartier de Cauderès

La Ville est particulièrement investie sur le sujet, dans la mesure de ses compétences, et a déployé dès 2021 un plan équilibré entre prévention et sécurité.

Ainsi, un service de médiation a été créé pour anticiper les conflits. La prévention passe par des actions de rappel à l'ordre et de coordination avec l'ensemble des acteurs du territoire. Cette mission relève notamment du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, qui regroupe les services de l'État (préfecture, police, justice), les services municipaux, les centres sociaux et associations, commerçants ou encore établissements scolaires. De même, un plan de déploiement de vidéo - protection est mis en œuvre, prévoyant l'installation de plus de 30 caméras, destinées aux services d'enquête de la police nationale. Enfin, les effectifs de la police municipale sont doublés avec la création d'une brigade de soirée sur le terrain jusqu'à 1h du matin, depuis mai 2022. Les policiers municipaux luttent contre les cambriolages, les troubles de la tranquillité comme les tapages, le trafic de stupéfiants ou encore la délinquance routière. Les efforts conjugués de chacun permettent aux chiffres de la délinquance de connaître un recul sensible depuis trois ans.

Zoom sur la surveillance de proximité

Plus de 120 patrouilles de surveillances ont été conduites, à pied ou en voiture, depuis le début de l'année dans le quartier. Ces patrouilles ont notamment permis 134 verbalisations pour stationnement sauvage par la police municipale. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre les incivilités, 283 chantiers ont été contrôlés et 17 chantiers sans autorisation ont été régularisés.

MOBILITÉS ET STATIONNEMENT

Un participant demande s'il y aura une pose d'arceaux rue des sports.

Au regard de la configuration actuelle de la rue et du sens de circulation, Bordeaux métropole sera en mesure de proposer une installation d'arceaux à vélo adaptée.

Pourquoi la rue du puits n'est pas à sens unique ?

Le passage de la rue du puits en sens unique nécessite de mener une étude de circulation sur l'ensemble du quartier afin de mesurer les impacts potentiels sur les rues voisines. Il est aujourd'hui difficile de passer une rue en sens unique sans prendre en considération les modifications de circulation qui pourraient marquer le reste du quartier.

Il faudrait davantage de voitures en autopartage.

Nous étudions la possibilité de faire évoluer le partenariat actuel pour disposer de plus de véhicules dans la ville, avec une flotte à disposition dans chaque quartier.

VERT CHEZ VOUS

Le dispositif *Vert chez vous* est un plan de végétalisation de la ville, déployé sur la période 2020-2026. Il s'articule autour de trois grands axes :

Végétaliser les espaces :

- Passer de 100 hectares à 110 ha d'espaces verts publics en six ans (objectif dépassé puisque nous sommes à 116 ha aujourd'hui)
- Végétaliser 100 % des cours d'écoles et de crèches

Poursuivre l'embellissement de la Ville :

- Réaménager sept places de proximité
- Planter des massifs fleuris saisonniers
- Réaliser 13 nouveaux points de fleurissements entre le giratoire Roul Libération et la barrière St Genès afin de verdifier cet axe structurant.

Apporter de la fraîcheur naturelle et réduire les îlots de chaleur urbains, notamment lors des pics de chaleur :

- Créer des micro-forêts urbaines
- Implanter des bancs végétalisés

L'ensemble de ces actions a permis à Talence de conforter la troisième fleur que lui a accordée cette année encore le jury du label Villes et villages fleuris.

Villes et Villages Fleuris

CADRE DE VIE

La ville dispose de 21 agents dédiés au service Voirie, de deux balayeurs, 200 poubelles ou encore 80 distributeurs de sacs pour déjection canine. Plusieurs dispositifs permettent de répondre aux besoins des habitants : nettoyage trimestriel de toutes les rues par la balayeuse, enlèvement des encombrants, bennes-mobiles, ramassage de déchets en porte-à-porte.

Un participant se plaint des déjections canines nombreuses sur les trottoirs.

Il est rappelé que tout propriétaire de chien est tenu de ramasser les déjections canines sur l'espace public (arrêté municipal n°238/2017 article 8 titre IV). Selon l'article R634-2 du Code pénal, si vous ne ramassez pas les déjections de votre chien sur l'espace public, cette infraction, lorsqu'elle est constatée par un policier municipal ou un ASVP, est passible d'une contravention de 4^{ème} classe, soit 135 €. Des campagnes d'information sont également menées pour rappeler ces obligations qui relèvent d'un élémentaire civisme.

Conception : Ville de Talence - Ne pas jeter sur la voie publique



Des engagements clairs,
une gestion rigoureuse
en 2025

Pour la 10^e année
consécutive

0%

d'augmentation
des taux
d'imposition
votés par la Ville



INVESTISSEMENT
21,1 M€

DETTE/HABITANT
438€
(97€ dans
les villes équivalentes)

SUBVENTIONS
AUX ASSOCIATIONS
ET AU CCAS
6,6 M€